



## EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 14 661 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE l'éducation des enfants est un investissement dans l'avenir du Québec, puisqu'elle bénéficie à l'ensemble de ses citoyens et citoyennes;

CONSIDÉRANT QUE l'accès à une instruction publique de qualité est un droit fondamental pour chacun des élèves fréquentant les écoles primaires et secondaires publiques du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la recherche de l'équité dans l'accès à une instruction publique de qualité doit être maintenue au Québec, en adaptant les services aux besoins réels de tous les enfants;

CONSIDÉRANT QUE les compressions budgétaires imposées par le gouvernement du Québec aux commissions scolaires entraîneront une diminution de la qualité des services éducatifs, limitant ainsi le potentiel de la jeunesse québécoise;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, citoyens et citoyennes du Québec, demandons à l'Assemblée nationale de reconnaître l'instruction publique comme un service essentiel et d'investir les sommes nécessaires afin de favoriser l'accès à une éducation publique inclusive et de qualité à tous les élèves.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Nicole Léger  
Députée de Pointe-aux-Trembles

Date de signature de l'extrait